

# Bretagne Vivante - SEPNB

## Châteaubriant - Pays de la Mée, Estuaire- Loire- Océan et Pays Nantais



### ALERTE SUR L'ESTUAIRE DE LA LOIRE !

A l'heure où ce Bulletin est élaboré, Bretagne Vivante est fortement mobilisée sur le grand dossier de protection de la nature du département : la sauvegarde des zones humides de l'estuaire de la Loire.

Depuis le 18 février jusqu'au 30 mars, une enquête publique se déroule dans les communes de l'estuaire au sujet de la réalisation du projet d'aménagement portuaire sur les zones humides de Donges-Est. Bretagne Vivante s'exprimera sur le sujet en lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le réseau Loire Vivante.

Les principales lacunes du dossier sont :

- la non prise en compte des objectifs de la loi sur l'eau de 1992 et du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne en faveur de la protection des zones humides ;

- l'absence des conditions requises pour procéder à des aménagements au sein d'une Zone de Protection Spéciale (zones intégrées au sein du réseau Natura 2000) : raisons impératives d'intérêt public motivant le projet, absence de site d'implantation alternatif et mesures compensatoires garantissant le rétablissement de fonctions écologiques identiques à celles assurées par les milieux détruits.

La conjonction de ces éléments ne peut que conforter l'opposition de Bretagne Vivante et de ses partenaires associatifs à ce projet.

En effet, pour empêcher le sacrifice des zones humides de Donges-Est, les associations ont déposé une plainte auprès de la Commission européenne pour violation des règles régissant la réalisation d'aménagements au sein des Zones de Protection Spéciale.

Les arguments écologiques et juridiques des associations semblent suffisamment forts pour espérer que comme le défunt projet du Carnet, Donges-Est appartienne bientôt à l'histoire des grands projets d'aménagement surdimensionnés, déconnectés de l'impératif de protection de la biodiversité et finalement...rangés dans les cartons.

(Suite page 2)

**Bulletin de liaison**  
avril 2002

#### Sommaire

##### SECTION ELO :

- Saint Brévin, ses pins et ses dunes !!	7
- traitement des déchets	7
- Agenda	8

##### SECTION NANTAISE :

- calendrier	2
- appel aux adhérents	2
- activités et animations de la section	3
- conférence : "énergie éolienne"	4
- week-end dans le golfe du Morbihan	5
- découverte des cigognes	5
- comptes rendus de sorties	6

##### SECTION CHÂTEAUBRIANT:

- Agenda	8
----------	---

BRETAGNE  
VIVANTE  SEPNB

[www.bretagne-vivante.asso.fr](http://www.bretagne-vivante.asso.fr)

#### Bretagne Vivante- SEPNB

##### Section du pays nantais

6 rue de la ville en Pierre

44000 NANTES

tél./ fax: 02 40 50 25 24

Email: [bnantes@wanadoo.fr](mailto:bnantes@wanadoo.fr)

##### Section Châteaubriant

14, rue César Franck

44110 Châteaubriant

tél. /fax : 02 99 47 96 78

##### Section Estuaire-Loire-Océan

Maison du peuple

Place Allende

44600 Saint-Nazaire

tél./fax : 02 40 66 43 54

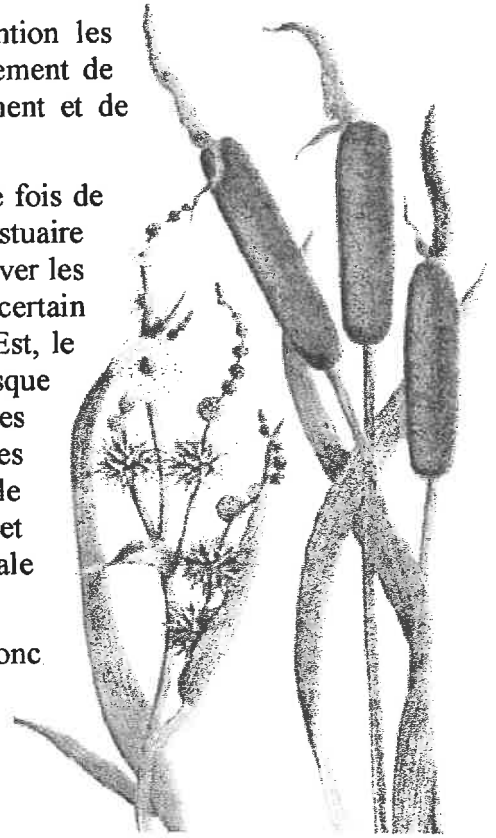
Email: [section-estuaire-loire-ocean@bretagne-vivante.asso.fr](mailto:section-estuaire-loire-ocean@bretagne-vivante.asso.fr)



Dans le même temps, Bretagne Vivante a suivi avec attention les travaux d'élaboration finale de la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Loire qui doit fixer les grands choix d'aménagement et de protection sur ce territoire.

A cette occasion, Bretagne Vivante n'a pu que constater, une fois de plus, que les responsables politiques et administratifs de l'estuaire n'intègrent que lentement et douloureusement la nécessité de préserver les milieux naturels. Le projet de Directive valide ainsi le principe d'un certain nombre de projets très inquiétants pour l'environnement (Donges-Est, le franchissement de la Loire entre Nantes et Saint-Nazaire). Mais lorsque le projet consent quelques concessions en faveur de la protection des milieux, il s'attire alors les foudres de la très grande majorité des responsables politiques de l'estuaire ! Et dans le dernier débat, seul le représentant de Bretagne Vivante s'est levé pour défendre le volet "environnement" de ce projet de Directive Territoriale d'Aménagement.

Le chemin vers le développement durable de l'estuaire est donc encore long. Et pour ceux et celles qui en douteraient encore, les derniers événements montrent la nécessité d'associations fortes de nombreux adhérents... et militants.



## Section Pays nantais

### À vos calendriers :

- 19 avril ---> réunion de bureau à 19h au local
- 27 et 28 avril ---> WE de section dans le golfe du Morbihan (cf. page 5)
- 25 et 26 mai ---> fête de la nature à Oudon
- 1 et 2 juin ---> AG de notre association à Vannes
- du 17 au 23 juin ---> semaine de l'environnement
- 29 et 30 juin ---> animation de BV sur "le peuple des tourbières" :  
la tourbière de Ligné sera ouverte au public

### *Appel aux adhérents*

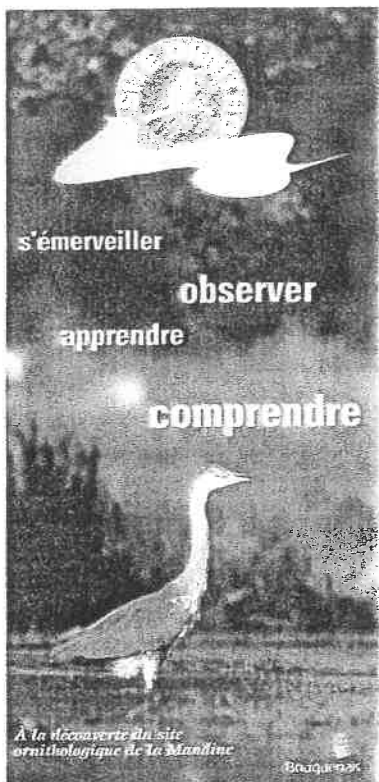
#### FÊTE DE LA NATURE A OUDON LES 25 ET 26 MAI 2002

Les préparatifs pour la Fête de la Nature 2002 vont bon train. Cette fête rassemblera les associations de protection de la nature de Loire-Atlantique autour du thème " Protéger la nature au quotidien ". Diverses animations, sorties, et un concours seront organisées.

Bretagne Vivante tient sa place dans le Comité d'Organisation. Mais la réussite de cette fête nécessite la présence d'une dizaine de bénévoles, le samedi et le dimanche pour assurer diverses tâches : accueil des visiteurs, tenue de la buvette et de l' " espace-repas "....

Si vous souhaitez donner quelques heures pendant ce week-end, n'hésitez pas à contacter l'association.

**Site ornithologique de la Mandine :  
C'est ouvert !!**



Observations guidées et animations pédagogiques

De 27 janvier au 3 février inclus  
De 17 mars au 29 mars inclus  
De 14 avril au 30 juin inclus  
De 8 juillet au 25 août inclus  
De 25 septembre au 15 octobre inclus

Durant les semaines, le matin.

Tarifs groupes scolaires et centres aérés  
de 81 à 122 euros (selon effectif).

Tarifs autres groupes  
82 euros

Contact et réservation obligatoires

Durant les dimanches après-midi par  
séances de 1h30

De 14h à 16h jusqu'au 24 mars

De 15h à 17h de 14 avril au 23 octobre

Tarifs tout public :  
Place tarif : 4 euros  
Tarif réduit : 2 euros

Sans réservation



Association Bretagne Vivante  
8, rue de la Villa-en-Plois  
44000 Nantes  
Tél : 02 40 50 13 44  
Fax : 02 40 50 13 44  
Courriel : adp@ecopole-ecopole.com - ecopole@ecopole.com  
Site : www.bretagne-vivante.asso.fr

A Bouguenais, la commune vient de confier à Bretagne Vivante la gestion et l'animation du site ornithologique de la Mandine.

Entre la Loire et l'ancienne carrière de Roche-Ballue, cet espace a été aménagé de façon à favoriser le séjour des oiseaux d'eau.

Depuis 1998, année d'achèvement du gros-œuvre, le site mûrit et s'enrichit sans cesse de nouvelles espèces. Certaines ont aussi vu également leurs effectifs gonfler.

En ce mois de mars, Colverts, Foulques et Grèbes castagneux commencent leur reproduction sur le site. Hérons et Grands cormorans viennent du lac de Grandlieu pour s'y nourrir. On attend les premiers migrateurs de passage.

Le site est équipé de palissades d'observation d'accès libre et d'observatoires confortables utilisés lors des animations. Ces dernières sont encadrées par les animateurs professionnels de Bretagne Vivante basés à Nantes : Yves, Marie, Franck et Olivier.

Si vous souhaitez vous initier à l'ornithologie, ou réviser avant vos travaux pratiques de printemps, Ils vous y attendent.

**Les animations grand public ont lieu les dimanches après-midi.**

**Du 14 avril au 25 août 2002:**  
- visites à 15 h et à 16 h 30

**Tarifs de 2 à 4 €.**

Accueil des groupes en semaine sur réservation auprès de Bretagne Vivante (02 40 50 13 44)

**Réserve à Orchidées  
de Saffré**

Après le débroussaillage annuelle, vient le temps de compter les orchidées :

**Samedi 1<sup>er</sup> juin**

prolongation possible pour le dimanche  
Amener le pique-nique, les chapeaux, la crème solaire et bien sûr votre bonne humeur.

**Inscription auprès  
d' Isabelle Mallet  
andrena.lutea@free.fr  
ou 02.40.52.10.07**

**Autres animations proposées par  
Bretagne Vivante**

*Les leçons d'écologie et les leçons de choses  
Proposées et animées par Bretagne Vivante  
en partenariat avec Ecopôle*

**Leçons d'écologie**

Un temps en salle pour s'initier simplement aux principes fondamentaux de l'écologie scientifique.

Mardi 23 avril de 18H30 à 20H30 à Ecopôle (17 rue de Bouillé à Nantes). Tarif : 3 €.

Les relations entre les êtres vivants :  
De l'association bénéfique d'une algue et d'un champignon à la compétition entre le vison d'Amérique et le vison d'Europe en passant par l'indifférence ou la coopération entre deux plantes, toutes les possibilités sont dans la nature. Découvrons-les ensemble à partir d'exemples illustrés.

**Leçon de choses**

Mardi 11 juin 2002 de 18H30 à 20H30 à Ecopôle (17 rue de Bouillé à Nantes). **" Identifier les plantes, c'est facile !"**  
Tarif : 3 €

Mais quelle est donc cette fleur au bord du chemin ? Quelques observations d'échantillons de plantes, un zeste de termes simples de botanique et c'est une porte grande ouverte sur le vaste monde des plantes. A réutiliser lors de vos balades estivales.

## Conférence sur l'énergie éolienne

**Mercredi 12 juin à 20h30  
à la Médiathèque de la ville de Nantes  
Salle de conférence Jules Vallès**

***organisée en collaboration avec l'association ALISEE\****



Après une conférence en 2000 sur les énergies renouvelables (solaire, thermique et photovoltaïque), nous aborderons cette année l'énergie éolienne (grandes éoliennes de puissance).

Cette énergie fait l'objet de projets de plus en plus nombreux ; une dizaine sur les côtes de Loire Atlantique et Vendée (130 en Bretagne).

Devant le foisonnement de projets nous pouvons nous réjouir qu'enfin l'utilisation des énergies dites renouvelables hors hydrauliques sorte du domaine de l'expérimentation confidentielle et que la France s'attache enfin à les développer.

Quelques chiffres sur l'éolien :

Allemagne : 4500 Mégawatts

Danemark : 1700 Mégawatts (12% de leur consommation électrique)

France : 22 Mégawatts.

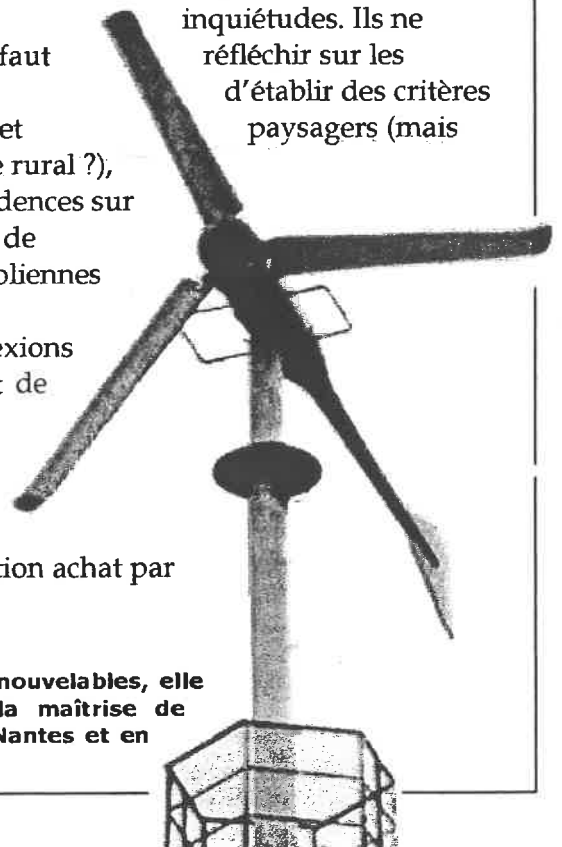
L'objectif que s'est fixé l'Europe pour la production d'électricité pour l'ensemble des énergies vertes est de 12% de la consommation d'ici 2010.

Le projet le plus avancé sur la côte vendéenne concerne la construction sur les polders de Bouin de huit éoliennes produisant chacune entre 1 et 1,4 mégawatts ; ces grandes éoliennes atteindront en extrémité de pales une hauteur de 100 mètres.

Si à l'évidence la population est plutôt favorable à l'utilisation de cette énergie, les habitants qui vont vivre près de ces centrales à vent émettent maintenant des inquiétudes. Ils ne seront pas les seuls et pour éviter un phénomène de rejet il nous faut réfléchir sur les impacts de ces constructions afin de les minimiser, et sans doute environnementaux. Ces impacts sont multiples : impacts visuels et autrefois les moulins à vent ne faisaient-ils pas partie du paysage rural ?), impacts sur la faune et la flore (par exemple, quelles sont les incidences sur la migration des oiseaux, l'emprise des routes d'accès, des aires de montage et d'entretien ?), impacts sur la pêche pour les fermes éoliennes en mer (offshore).

Ces impacts sur l'environnement font l'objet de réflexions au sein de l'association. Ils seront développés par un adhérent de Bretagne Vivante, Ivan Théry, géographe et naturaliste. Les aspects techniques des éoliennes seront traités auparavant par un bureau d'études spécialisé dans les projets éoliens ; l'ADEME présentera la politique énergétique française dans le domaine des éoliennes, l'atlas des vents sur nos côtes, la tarification achat par EDF de l'énergie produite.

\* ALISEE association dont l'objet est la promotion des énergies renouvelables, elle est accréditée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour tenir des permanences aux "points info énergie" à Nantes et en Anjou.



## Golfe du Morbihan Week-end de section du 27 et 28 avril

Depuis quelques années, nous organisons un week-end réservé à la section de Nantes; après le Mont Saint Michel, La Brière, l'île de Groix, la forêt de Paimpont, cette année nous irons découvrir quelques aspects du Golfe du Morbihan.

Ces WE sont aussi l'occasion d'une rencontre conviviale où les nouveaux adhérents peuvent faire connaissance avec les membres de l'association.

Le samedi après midi, ballade découverte sur les dunes et autour des étangs du côté

du château de Suscinio (Presqu'île de Rhuys). le dimanche matin, nous visiterons en compagnie, d'un guide animateur notre réserve ornithologique de Séné Falguérec ainsi que le tout nouveau centre de la réserve naturelle du Golfe du Morbihan géré par Bretagne Vivante, l'après midi après le pique nique, marche le long de la côte toujours sur la commune de Séné.

Nous serons hébergés au gîte de Quintin sur la commune de Sarzeau (Tel 02 97 26 42 54).

Il reste encore quelques places, alors inscrivez vous par téléphone, par mail ,ou renvoyez le talon détachable joint auprès de la section (permanence assurée par Emmanuel tous les lundis et mercredis 15H-18H et vendredis 9H-12H).

Le prix de la nuitée est de 8,50 €. Nous pourrons utiliser la cuisine équipée pour assurer nous même le repas du soir et le petit déjeuner.

Rendez-vous le samedi midi à 13h45 devant la Manufacture des Tabacs, 10 boulevard de Stalingrad à Nantes. Regroupement dans les voitures. Retour dimanche après-midi à Nantes entre 18h et 19h. Apporter duvet, chaussures de marche et bonne humeur.

Nota : pour ceux qui ne sont pas disponibles le samedi, ils peuvent nous rejoindre à 10h devant la maison de la réserve de Séné Falguérec (le cheminement est balisé avant d'arriver au bourg de Séné près de Vannes).

### Réservation pour le Week-end de section des 27 et 28 avril 2002 dans le golfe du Morbihan

NOM .....

Prénom .....

oui je participerai à ce week-end  
Nombre de personnes : .....

Nous logerons au gîte de Quintin au prix de 8.50 € la nuitée par personne

( les repas du samedi soir, du petit déjeuner et du dimanche midi sont à prévoir par les participants ; vous trouverez si vous le souhaitez une épicerie dans un village )

Je ne viendrai qu'à partir du dimanche matin (avec mon pique-nique) à 10 h devant la maison de la réserve naturelle  
Nombre de personnes : .....

Talon à renvoyer impérativement avant le 18 avril  
à la section locale  
Bretagne vivante- SEPNB  
6 rue de la ville en Pierre  
44000 NANTES  
tél.: 02 40 50 25 24

## Brève

### Pollution par le plomb !

Récemment, un agriculteur a découvert pourquoi ses vaches mourraient les unes après les autres: une autopsie a révélé jusqu'à 2 kg de plomb !! dans l'estomac de la bête. Ce plomb provient de sa récolte de maïs, lequel poussait sur un terrain voisin d'un ball-trap. Bien entendu, le lait produit par ces vaches est impropre à la consommation, l'ennui, c'est que pendant des mois, personne ne le savait avant de découvrir le pot aux roses !

Chaque année, 8 000 tonnes de plomb sont répandus en toute liberté dans la nature et, malheureusement, plus particulièrement dans les zones humides.

Ces plombs sont confondus avec des petits cailloux par les oiseaux. Sachant qu'un canard meurt en 20 jours après avoir ingéré 4 plomb de chasse, vous pouvez imaginer l'hécatombe !

Toute la chaîne alimentaire est aujourd'hui contaminée.

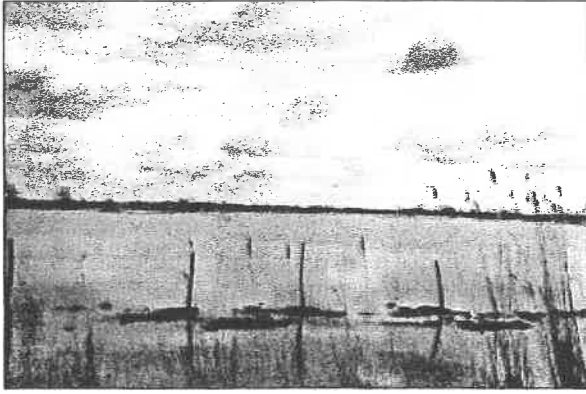
Grande nouvelle, ces projectiles en plomb vont être officiellement interdits .... en 2008 ! Pourtant, l'Espagne l'a déjà fait pour la chasse dans les zones humides ... Mais que fait l'Europe ? (source : Bio contact mars 2002)

## Animation " CIGOGNES ", Le 15 juin

La section locale de Bretagne Vivante assure une animation avec les élèves de l'école vétérinaire sur le thème des cigognes ; présentes sur plusieurs sites de Loire Atlantique elles nichent en particulier depuis quelques années sur une plate-forme installée à cet effet à Saint Etienne de Montluc aux " Ateliers de St Thomas ". Paul André Coumes, adhérent de la section, vous les fera observer, il commentera la biologie de l'espèce et fera un petit historique de leur population dans l'estuaire.

Observations échelonnées : RDV 14H, 15H, 16H, 17H devant la mairie à Saint Etienne de Montluc.

**Prix : 2 € par personne**  
**Réserver auparavant en téléphonant au**  
**02 40 85 90 60.**



## Dans l'estuaire à bicyclette

Le Samedi 16 mars

C'est une histoire d'amour écologique, le mariage de la petite reine et du naturalisme.

Une dizaine de cyclistes courageux ont roulé le long du canal de la Martinière, les plus braves partant de la passerelle de Gloriette à Nantes. Rendez-vous était donné au bac du Pellerin-Couëron où les revendications des chasseurs fleurissaient sur les murs. Mais où sont donc celles des protecteurs de la nature, de Bretagne-vivante?

Le ciel gris et humide n'ont fait que renforcer le mysticisme de l'étendue sauvage des paysages. Aigrettes, tadornes et un vol d'ibis à notre retour au Pellerin, des images que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

Le repas pris dans un troquet à Frossay nous permit des échanges avec les associations partenaires Place au vélo et Cyclocab. Un petit détour par Le Carnet pour finir la découverte du canal. Pèlerinage...

Tout ceci en évoquant et débattant des menaces qui pèsent sur la Loire : pollution, bouchon vaseux, projet de Donges-est.

Bref une journée formatrice, sportive et enchantée.

Ewan



D'autres balades en vélo seront organisées, si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à vous manifester par mail: [bvnantes@wanadoo.fr](mailto:bvnantes@wanadoo.fr) par courrier à Bretagne Vivante en indiquant sur l'enveloppe "balade vélo - nature"

## Compte-rendu de la sortie ornithologique du 20 janvier 2002.

(sortie grand public gratuite)

Rendez-vous était donné à 10h15 près de l'ancienne criée du croisic

### Thème : Les oiseaux hivernants du port et du Traict du Croisic

Environ vingt cinq personnes ont pu apprécier, sous un temps clément les différentes espèces représentatives des deux milieux. Le grand public a bénéficié du savoir de certains érudits de la gènte ailée. Le nombre conséquent de longues-vues a également contribué à la satisfaction des participants.

Du point de ralliement, nous avons pu observer dans de très bonnes conditions de nombreuses espèces représentatives des familles d'oiseaux fréquentant ces milieux en hivernage. Beaucoup de participants ont été surpris d'observer des martins pêcheurs dans un port en pensant qu'ils étaient exclusivement inféodés aux rivières. Avec les plongeurs incessants des Grèbes à cou noir et la quémande bruyante des jeunes Sternes Caugeks, l'animation était permanente en ce début de matinée. D'autres oiseaux plus placides comme les Grands Cormorans, les Huîtriers Pie et les Avocettes se cantonnaient sur les bancs de sables découverts. Un

complément d'explications a été donné devant deux panneaux d'information. L'un représente les différents plumages juvéniles des Goélands et l'autre les becs caractéristiques des petits échassiers de rivages.

Nous ne pouvions clôturer cette agréable matinée sans rendre visite aux stars cinématographiques du moment, les oies Bernaches. C'est à la plage Saint Goustan, non loin de nos premières observations, que les Bernaches Cravants pâturaient par centaines.

Les conditions de marée n'étant pas idéales en début d'après midi (petit coefficient et marée basse), les oiseaux du Traict se trouvaient répartis sur une grande surface et donc assez loin de notre lieu d'observation, Sissable. Néanmoins, Hérons (Aigrettes Garzettes, Hérons cendrés), Canards (Tadornes de Belon, Canards colverts, Canards pilets, ...), Grèbes huppés et limicoles (Courlis cendrés, Barges rousses, Chevaliers gambettes, Bécasseaux variables, Grands gravelots, ...), étaient au rendez-vous.

### Saint-Brévin, ses pins et ses dunes !

La municipalité de St Brévin est particulièrement fière de la restauration des ses dunes, opération menée à partir de 1978. On peut reconnaître que la stabilisation du sable a été réalisée de manière efficace, de même que la canalisation du piétinement, mais la création d'un boisement de pins sur la dune (pin noir d'Autriche, noir du Japon, pin maritime etc.) est une énorme erreur. Les pins ont un rôle de brise-vent mais ne fixent pas le sable, de plus leur pouvoir recouvrant fait disparaître la biodiversité de ce milieu exceptionnel.

Le Brévinnois, le touriste apprécie ce cadre paysager et tout le monde pense : " *La commune de St Brévin soigne ses dunes* " Pour le grand public et jusqu'ici pour la municipalité, cet enrésinement est synonyme de reconquête d'un milieu

naturel (ceci est écrit en toutes lettres dans un bulletin de la commune). En bref, le message du botaniste scandalisé par les pins plantés au milieu de plantes protégées comme l'œillet des dunes, la luzerne marine, le silène de Porto, est difficile à faire passer.

Un premier rendez-vous avec la municipalité n'a rien donné de positif, seul l'arrêt des herbicides au pieds des pins a été obtenu. En creusant le problème, nous nous sommes aperçus que des parcelles récemment plantées en pins et riches en espèces protégées appartenaient au Département, de plus le site est classé en Z.N.I.E.F.F (**Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique**). Un courrier a donc été adressé au Conseil Général lequel a répondu brièvement que la gestion des terrains acquis par le département est faite pour protéger les milieux naturels. A la suite de cela, la

municipalité a réagi et a signé une convention avec le département pour l'occupation de ces parcelles.

Le 19 février 2002, Bretagne Vivante a rencontré de nouveau l'adjoint délégué à l'environnement, et a obtenu qu'on retire les pins qui dénaturent les espaces naturels du secteur des Rochelets à St Brévin. Monsieur l'adjoint nous a fait part de sa décision de ne plus planter de pins et dorénavant les travaux dans les dunes consisteront à éclaircir la pinède. Cette action en vue de la restauration d'un milieu naturel est donc un succès, mais le goût est un peu amer car le site est dégradé : trous de plantations, piétinements, trace de VTT, dune labourée à la suite de passages d'engins etc. Nous attendons que la décision soit suivie concrètement sur le terrain.

Dominique Chagneau.

### Quel traitement pour les ordures ménagères de la communauté d'agglomération de la région nazairienne (CARENE) ?

Le Centre d'Enfouissement de Cuneix devrait fermer définitivement en 2006. Par quoi sera-t-il remplacé ? Rien n'est encore décidé.

Bretagne Vivante - SEPNEB s'est toujours opposée au développement inconsidéré de l'incinération et a défendu, au sein des commissions auxquelles elle a participé, des choix en faveur du tri sélectif. Bien que dans le cas de l'agglomération nantaise l'incinération des ordures ménagères soit apparue comme une solution inévitable, la section Estuaire-Loire-Océan défend l'idée qu'en ce qui concerne l'agglomération nazairienne d'autres choix sont possibles. Le choix entre usine d'incinération et centre d'enfouissement est en effet fondamental car il sera déterminant pour le développement de l'ensemble de la filière de tri et de recyclage des déchets.

L'incinération des déchets

n'est aujourd'hui admise que si elle est assortie d'un système de récupération d'énergie. Or ces systèmes ne sont économiquement intéressants que s'ils fonctionnent à pleine puissance. Leur rendement est d'autant meilleur que cette puissance est élevée. Le déchet devient alors une source nécessaire, ce qui est en totale contradiction avec l'objectif premier qui est justement de réduire les déchets à la source. L'incinération est une solution de facilité pour le politique et elle déresponsabilise aussi le citoyen par rapport à la gestion de ses propres déchets. Elle est un frein au développement du tri et du recyclage.

On oublie trop souvent de dire que l'usine d'incinération produit aussi des dioxines qui contaminent les produits de l'agriculture, et des mâchefers concentrés en polluants, notamment des métaux lourds. L'incinération ne supprime pas les déchets, elle les réduit en moyenne à

30% de la quantité initiale. Les ordures ménagères ont été acheminées à l'usine, il faut ensuite réexpédier les mâchefers vers des centres de stockage. Se pose alors la délicate question de la " valorisation " des mâchefers par des sociétés souvent privées et parfois peu scrupuleuses. Quelles garanties a-t-on que les mâchefers ne se retrouvent pas finalement éparpillés dans la nature ?

En revanche, en faisant le choix du Centre d'Enfouissement Technique (CET), on peut compter sur les efforts de tous, citoyens et politiques, pour que le CET ne se remplisse pas trop vite, et donc pour que chacun réclame à tous les niveaux de la société la réduction de la production des déchets à la source et le développement maximum du tri et du recyclage. Cette politique permettrait d'atteindre un volume de déchets ultimes inférieurs au volume des mâchefers produits par une politique de tout incinération.

Gilles Mahé.

## Section Estuaire Loire océan

### AGENDA

#### RAPPEL DE DATES

- **Dimanche 28 avril 10h - 16h30**  
Sortie à la découverte des orchidées de la Presqu'île guérandaise.  
RDV à 10h parking de l'aérodrome de la Baule-Escoublac, prévoir pique nique.
- **Vendredi 24 mai 20h - 22h30**  
Réunion de la section sur le thème : les poissons de l'estuaire, par Gaëtan.  
Maison du peuple de Saint Nazaire salle E.
- **ANNULATION**  
de la sortie "Les Faillies Brières" du 2 juin 2002 car l'AG de l'association, initialement prévue les 4 et 5 mai a dû être déplacée au 1 et 2 juin.
- **Samedi 29 juin 2002**  
sortie "Découverte de la flore et de la faune des grandes prairies des Bords de Loire"  
RDV à 14h30 à l'église de Boué.

#### Recensement des oiseaux échoués le week-end du 24-25 février 2002

Cette opération européenne qui doit permettre d'évaluer le taux de mortalité des oiseaux marins par mazoutage était coordonnée en Loire-Atlantique par la LPO.

Les équipes de Bretagne Vivante (15 personnes) ont parcourues environ 24 km de côtes, du port de Saint-Nazaire à la pointe de Chémoulin et de Pornic aux Moutiers en Retz.

Voici la listes des espèces que nous avons recensées : une mouette tridactyle, une mouette rieuse, deux pingouins torda, un guillemot de troil, une macreuse noire, un canard colvert, une aigrette garzette et un fou de bassan (également trois pigeons domestiques, une poule et un ragondin !). Le guillemot et un pingouin étaient mazoutés.

Prochain recensement les 22-23 février 2003.

Gilles Mahé

## Section Châteaubriant - Pays de la Mée

### AGENDA

**Samedi 25 mai** : Flore et milieux naturels des landes à cistes de Moisdon; RDV 15h, parking de la forge à Moisdon

BRETAGNE  
VIVANTE  SEPNB

6 rue de la ville en Pierre  
44 000 NANTES

#### Bretagne Vivante, association régionale:

Elle siège à Brest. Elle gère et protège depuis 40 ans des espaces naturels en Bretagne. Elle mène des actions d'éducation à l'environnement et poursuit une approche globale des problèmes de l'environnement.

Une vingtaine de sections sont réparties dans toute la Bretagne historique.

A envoyer à Bretagne Vivante - SEPNB

à la section de votre choix, à l'adresse figurant en page 1

#### Bulletin d'adhésion:

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse.....  
.....  
Ville.....  
Code postal.....  
Tél:..... Fax: .....  
Email .....  
Section .....

Adhésion	18,29 €
Adhésion chômeur et étudiant	6,86 €
Adhésion conjoint et enfant	3,81 €
Abonnement à la revue Penn Ar Bed	
non adhérents	22,11 €
adhérents	19,06 €
Abonnement à Elona	
non adhérents	18,29 €
adhérents	15,24 €
Abonnement au journal des enfants l'Hermine vagabonde	9,15 €
	total

Ci-joint un chèque de ..... F à l'ordre de Bretagne Vivante- SEPNB  
Date et signature